FFBaD
Fédération Française
de Badminton

AG du 13/14 avril 2019

Atelier : **Nouvelle licence et nouveaux titres de participation**

Plan

1. **Contexte actuel et approche**
2. **Licence et titres de participation**
   A. Le titre de participation découverte
   B. Le titre de participation collectif pour Etablissement
   C. Le titre de participation été
   D. La licence estivale
3. **Conclusion**

1. Contexte actuel et approche

Valable du
1er septembre au 31 août

Pratique **compétitive**
ou **loisir**

Licence actuelle

Licence **unique** et valable
pour une **personne physique**

Pratique **régulière**
ou **occasionnelle**

FFBaD

1. Contexte actuel et approche

Idée : élargir notre offre afin de répondre au développement de nouvelles demandes et des nouvelles offres de pratiques

- La pratique occasionnelle

- La pratique en établissement social ou médico-social

Exemple : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, établissement de santé, établissement pour personnes en situation de handicap

- La pratique estivale

- La pratique lors d'événements promotionnels

2. Licence et titres de participation

Quelles différences ?

Titre de participation

- Pas d'obligation de fournir un certificat médical
- Collectif ou individuel
- Couverture par l'assurance adaptée aux modalités de pratique

Licence

- Obligation de fournir un certificat médical
- Individuel
- Couverture par l'assurance adaptée aux modalités de pratique

FFBaD

A) Le titre de participation découverte

Propositions	
Public ciblé	Grand public, personne souhaitant s'initier ou découvrir le badminton
Type de pratique	Pratique lors d'évènements promotionnels ou pour la pratique à l'essai
Tarif	Gratuite à l'exemple d'autres fédérations
Durée de validité	Ponctuelle, à la journée
Format	Dématérialisé
Assurance en cas d'accident	Pas d'obligation de fournir un certificat médical. Garanties d'assurance accident seraient identiques que celles déjà appliquées lors de la déclaration d'un évènement promotionnel.

B) Le titre de participation collectif pour Etablissement

Propositions	
Public ciblé	Etablissements sociaux ou médico-sociaux
Type de pratique	Pratique adaptée orientée sur le bien-être et la santé
Tarif	Adapté selon la capacité d'accueil de l'établissement 3 tranches 1. Jusqu'à 50 personnes : 125 € 2. Entre 51 et 100 personnes : 250 € 3. Au-delà de 100 personnes : 375 €
Durée de validité	Une saison sportive (01/09 au 31/08)
Assurance en cas d'accident	Pas d'obligation de fournir un certificat médical. La validation médicale est à la charge de l'établissement.

B) Le titre de participation collectif pour Etablissement

Propositions	
Partenariat	- Convention type entre l'instance FFBaD et l'établissement. - Cogestion entre l'établissement et l'instance FFBaD prestataire pédagogique - Tarif de la prestation à négocier sur la base d'un accord cadre ou préconisation fédérale - Renouvellement du partenariat à discuter entre l'instance FFBaD et l'établissement
Répartition territoriale du cout du titre	40% fédération 20% ligue 20 % comité 20 % pour l'instance FFBaD prestataire

C) Le titre de participation été

Propositions	
Public ciblé	Personnes non licenciées souhaitant pratiquer le badminton durant une courte durée
Type de pratique	Découverte, estivale
Tarif	10 € ; 5€ pour les moins de 9 ans
Durée de validité	Durée de 3 semaines maximum, compris entre le 01 mai et le 31 août, soit 21 jours consécutifs
Assurance en cas d'accident	Pas d'obligation de fournir un certificat médical **sauf en cas de participation à une compétition**
Répartition territoriale du coût de la licence	30% fédération 30% ligue 40 % comité

D) La licence estivale

Propositions	
Public ciblé	Personne souhaitant pratiquer uniquement durant la période estivale au sein d'un club
Type de pratique	Estivale, donne accès à la pratique en compétition
Tarif	25 € adulte – 20 € jeune – 10 € pour les moins de 9 ans
Durée de validité	Du 01 mai au 31 août
Assurance en cas d'accident	Défini par le contrat d'assurance
Répartition territoriale du coût de la licence	30% fédération 30% ligue 40 % comité

3. Conclusion

- **Trois nouveaux titres de participation**
  - ✓ Le **titre de participation découverte**
  - ✓ Le **titre de participation collectif pour établissement**
  - ✓ Le **titre de participation d'été**

- **Une nouvelle licence**
  - ✓ La **licence estivale**

- **Mise en place de ces nouveaux titres et licence** :

✓ **Rentrée 2019** : mise en place du titre de participation découverte et du titre de participation collectif pour établissement

✓ **Mai 2020** : mise en place de la licence estivale et du titre de participation

FFBaD

Merci

FFBaD
Fédération Française
de Badminton

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet - 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07